

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 29 mars 2016 à 20h40**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Sont absents :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur
Dany Quirion

Monsieur Serge Vallée, directeur général — secrétaire-trésorier agit
comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 29 mars 2016

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

LÉGISLATION

FINANCES

MATÉRIEL – EQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

3. Mandat WSP pour la réfection d'un tronçon de 1,2 km – Petit
Shenley
4. Mandat pour le déplacement du projet de maison rue Boutin
5. Mandat pour bâtir un solage dans le projet de maison rue Boutin
6. Commande pour les étagères de la bibliothèque

PERSONNEL

LOISIRS ET CULTURE

RAPPORT

CORRESPONDANCE

7. Autres sujets

8. Période de questions

9. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

Le directeur général déclare que l'avis de convocation a été formulé par écrit à tous les membres du Conseil municipal.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-03-78 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

LÉGISLATION

FINANCES

MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS–FOURNITURES – TRAVAUX

3- MANDAT WSP POUR LA RÉFECTION D'UN TRONÇON DE 1,2 km – PETIT SHENLEY

2016-03-79 **Considérant** que des travaux de réfection doivent être faits sur un tronçon de 1,2 km dans le Petit Shenley;

Considérant que la firme WSP a déposé une soumission de 2 600 \$ pour effectuer la préparation des travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur, Alain Carrier appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie le mandat de la réfection du 1,2 km du Petit Shenley à la firme WSP pour un montant de 2 600 \$.

4- MANDAT POUR LE DÉPLACEMENT DU PROJET DE MAISON RUE BOUTIN

2016-03-80 **Considérant** que la Municipalité doit faire déplacer une maison dans le cadre du projet de la rue Boutin;

Considérant que la firme Alcide Doyon & fils est disposée à effectuer le déménagement de la maison pour un montant de 13 875 \$ plus taxes;

Considérant qu'il n'y a pas d'autre firme disponible pour faire le travail en date du 18 mai 2016;

Il est proposé par monsieur, Daniel Campeau appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Alcide Doyon & fils pour un montant de 13 875 \$ plus taxes.

5- MANDAT POUR BÂTIR UN SOLAGE DANS LE PROJET DE MAISON RUE BOUTIN

2016-03-81 **Considérant** que le projet de déplacer une maison sur la rue Boutin requière qu'un solage y soit construit;

Considérant que deux firmes, Les Constructions PAD et Structure TAL Fondation ont été invité à soumissionner sur le projet;

Considérant que la firme Les Constructions PAD a offert la soumission la plus basse à 13 700 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de la firme Les Constructions PAD au montant de 13 700 \$ plus taxes.

6- COMMANDE POUR LES ÉTAGÈRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

2016-03-82 **Considérant** que la nouvelle bibliothèque municipale à besoin d'étagères pour les livres;

Considérant que le coût des étagères en mélamine est à meilleur prix (3 425 \$) comparativement aux étagères métalliques (environ 5 000 \$);

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil accepte l'achat d'étagères en mélamine au montant de 3 425 \$ pour la nouvelle bibliothèque.

RAPPORT

CORRESPONDANCE

14- AUTRES SUJETS

15- CLÔTURE DE SÉANCE

2016-03-83 Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin à la présente séance. Il est 20h55

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.